



laPersonnelle^{MC}

Assurance de groupe auto et habitation

Cont@ct Personnel

Bulletin d'information À l'usage exclusif des partenaires de La Personnelle

Édition du 5 décembre 2006



CHANGEMENTS IMPORTANTS AU PROGRAMME TÉLÉVEILLE DE LA PERSONNELLE

Afin d'assurer la longévité de son programme TéléVeille et faire en sorte qu'il demeure toujours aussi concurrentiel et avantageux pour la clientèle abonnée, La Personnelle a procédé dernièrement à une réévaluation de ce service complémentaire qui, en 2006, en était à sa 10^e année d'existence.

Au terme de cet exercice qui aura duré quelques mois, La Personnelle annonce la conclusion d'une entente de cinq ans avec la compagnie Les Systèmes de sécurité Chubb, qui assurera la mise en œuvre du programme par l'intermédiaire de son centre de surveillance situé à Montréal.

« Nous sommes fiers de nous associer à cette entreprise d'expérience. La compagnie Chubb s'est réellement démarquée lors de notre processus d'appel d'offres en répondant à toutes nos exigences, notamment à celle de pouvoir offrir le service de surveillance à tous nos abonnés, au meilleur prix, quel que soit leur type de connexion téléphonique », a déclaré Jean Vaillancourt, directeur général des opérations du Québec.

Chubb est reconnue pour la qualité de son service, son professionnalisme et la fiabilité de ses systèmes d'alarme. De nombreuses institutions financières lui confient d'ailleurs la sécurité de leurs édifices. La compagnie Chubb, à ne pas confondre avec la compagnie d'assurances du même nom, dessert l'ensemble du territoire canadien, et son expertise en recherche et développement la garde à l'affût des nouvelles technologies.

Du 8 au 31 janvier 2007, une communication postale informera tous les abonnés à ce programme du changement de fournisseur, ainsi que d'un ajustement de 1,20 \$ à la mensualité de 9,75 \$, visant à couvrir l'augmentation des frais fixes; le coût du programme était demeuré inchangé depuis sa création en 1996. Le transfert de service du centre de surveillance de ADT vers celui de Chubb se fera de façon automatique, à 11 heures précises, le 6 mars 2007.



Rappel des avantages de ce programme

Le programme TéléVeille, exclusif aux détenteurs d'une assurance habitation de La Personnelle, a été créé dans le but de faciliter l'accès à un système d'alarme feu/vol relié. Ce programme offre plusieurs avantages très distinctifs, soit :

- un tarif de télésurveillance à 10,95 \$, inférieur à ceux en vigueur sur le marché;
- le paiement intégré à celui de l'assurance habitation;
- la possibilité d'annuler en tout temps, sans pénalité;
- un congé de franchise (maximum de 300 \$) en cas de sinistre ayant fait déclencher l'alarme.

